

COMMENT REMPLIR UN PLAN DE VOL

Case 7 : « Identification de l'aéronef »

Dans cet espace vous devez renseigner l'immatriculation de votre avion en insérant uniquement les caractères alphabétiques de A à Z sans le tiret qui sépare l'immatriculation du préfixe national.

Exemple : Pour un avion F-BUER, il faut indiquer FBUER.

Case 8 : « Règles de vol & Type de vol »

Cette case n'accepte qu'une seule lettre et requiert le régime et type de vol que vous allez effectuer.

Règles de vol :

- **I** : Vol IFR
- **V** : Vol VFR
- **Y** : Vol IFR puis VFR
- **Z** : Vol VFR puis IFR

Types de vol :

- **G** : Vol de l'aviation générale
- **N** : Vol de transport aérien non régulier
- **S** : Vol de transport aérien régulier
- **M** : Vol militaire
- **X** : Vol ne correspondant à aucun des régimes/types de vol proposés ci-dessus.
-

Case 9 : « Nombre & Type d'aéronef & Catégorie de turbulence de sillage »

Cet espace vous demande le nombre d'aéronefs concernés par ce plan de vol. Dans la plupart des cas, vous remplirez **1** sauf pour un vol en patrouille.

Il vous est ensuite demandé le type de l'aéronef. Pour cela, en cas de doute, vous pourrez consulter le site de l'OACI. Si votre aéronef n'apparaît pas dans cette liste, remplissez **ZZZZ** dans cette case. Il vous suffira ensuite de préciser clairement en case 18 le type de votre avion.

Exemple : Mon plan de vol concerne un Cessna 177, je renseigne C177 dans la case.

La dernière information à fournir est la catégorie de turbulence de sillage. Cette information est primordiale pour les contrôleurs aériens. Elle leur permettra d'assurer les espacements adaptés au décollage et à l'atterrissage.

- **L (Light)** : Aéronef à faible tonnage dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure ou égale à 7 tonnes.
- **M (Medium)** : Moyen porteur dont la masse maximale certifiée au décollage est supérieure à 7 tonnes et inférieure à 136 tonnes.
- **H (Heavy)** : Gros porteur dont la masse maximale certifiée au décollage est égale ou supérieure à 136 tonnes.
-

Case 10 : « Equipement »

A la gauche du / (partie de gauche), vous devez renseigner les informations concernant l'équipement de radiocommunication. Voici les codes à renseigner selon votre cas :

- **N** : Aucun équipement de radiocommunication ou de radionavigation présent à bord ou l'équipement est hors service.
- **S** : Un équipement de radiocommunication et de radionavigation se trouve à bord et est apte à fonctionner.

A la place de ces deux codes, vous pouvez préciser en détail, l'équipement à bord grâce à ces différents codes :

- **U** : UHF (Ultra High Frequency)
- **V** : VHF (Very High Frequency)
- **F** : ADF (Automatic Direction Finder)
- **O** : VOR (VHF Omnidirectional Range)
- **D** : DME (Distance Measuring Equipment)
- **R** : RNAV (Area Navigation)
- **Z** : Autre équipement à préciser en case 18 après COM/ ou NAV/

A la droite du / (partie de droite), vous est demandé des informations concernant votre équipement SSR (transpondeur):

- **N** : Pas de transpondeur à bord.
- **0** : Transpondeur mode A sans codage
- **2** : Transpondeur mode A avec codage à 2 chiffres
- **A** : Transpondeur mode A et C (alticodage) à 4 chiffres
- **S** : Transpondeur mode S (liaison numérique de données)
-

Case 13 : « Aérodrome de départ & Heure »

Vous devez renseigner dans la première case le code OACI du terrain de départ. Si cet indicatif n'est pas connu, remplacez le par XXXX et précisez le nom de l'aérodrome dans la case 18.

Exemple : Mon plan de vol concerne un vol Lyon St-Exupéry > Besançon – La Vèze, je renseignerai dans cette case LFLL.

Ecrivez l'heure de départ du poste de stationnement (à ne pas confondre avec d'autres heures, c'est l'heure à laquelle vous partez de l'endroit où vous êtes stationné) en heure UTC et sous la forme de quatre chiffres HHMM.

Exemple : Je commence à rouler et à partir de mon poste de stationnement du parking de l'aviation générale de Lyon St-Exupéry à 13h55 heure locale et nous sommes le 3 septembre (UTC +2). Je renseignerai donc 1155 dans la case.

Case 15 : « Vitesse de croisière & Niveau & Route »

Vitesse de croisière :

Sous la forme de 5 caractères, vous devez renseigner votre vitesse de croisière (sans prendre en compte le vent). Le premier caractère représente l'unité de mesure et les quatre suivants, la vitesse.

Exemple : Ma vitesse de croisière est de 95 kt, je remplirai dans cette case : N0095 / Ma vitesse de croisière est de 210 km/h, je remplirai dans cette case : K0210.

Niveau :

Sous la forme de 4 caractères, cette case représente le niveau de vol ou l'altitude que vous envisagez pour votre vol. Le premier caractère représente le type de référence : niveau de vol (F) ou altitude (A). Les 3 caractères suivants sont numériques. Si votre vol n'a pas d'altitude ou de niveau de vol déterminé, vous pouvez renseigner « VFR » dans cette case. Cette situation vous permettra d'utiliser toutes les altitudes ou les niveaux de vol que vous préférez tout au long de votre vol.

Exemple: Pour effectuer un vol au FL 085 (niveau de vol), il faudra renseigner donc : F085. En revanche, si le vol est effectué avec comme référence les QNH régionaux et à l'altitude de 7000 ft, alors il faudra renseigner le plan de vol: A070.

Route: C'est ici que vous allez indiquer votre route à l'aide des points de repères VFR, des balises de radionavigation (NDB, VOR,...) ou de points GPS précis. Vous devez avoir un repère au minimum toutes les 30 minutes de vol (éloignement maximal).

Case 16 : « Aérodrome de destination & Durée totale estimée & Aérodromes de dégagement »

Aérodrome de destination:

C'est la destination de votre vol : vous devez inscrire dans cette case le code OACI du terrain. Comme pour le type de l'aéronef, si vous ne connaissez pas le code OACI du terrain, inscrivez ZZZZ et renseignez par la suite le nom du terrain en toutes lettres dans la case 18 à la suite du terme « DEST/ ».

Durée totale estimée:

C'est l'intervalle de temps compris entre le décollage de l'aérodrome de départ jusqu'à la verticale du terrain de destination. A renseigner en heure UTC et sous la forme de quatre chiffres HHMM.

Aérodromes de dégagement:

Vous pouvez renseigner jusqu'à 2 aérodromes de dégagement dans votre plan de vol. Il est nécessaire d'en renseigner au moins un. Indiquez le code OACI du terrain dans la case. Si vous ne connaissez pas le code OACI de l'aérodrome, inscrivez ZZZZ et renseignez par la suite le nom du terrain en toutes lettres dans la case 18 à la suite du terme « ALTN/ ».

Case 18 : « Renseignements divers »

Voici la liste de tous les renseignements que vous pouvez ajouter à votre plan de vol :

- **ALTN** : Aérodrome de dégagement si vous avez précisé ZZZZ dans la case 16 et en toutes lettres.
- **DEP** : Aérodrome de départ si vous avez précisé ZZZZ dans la case 13 et en toutes lettres.
- **DEST** : Aérodrome de destination si vous avez précisé ZZZZ dans la case 16 et en toutes lettres.
- **EET** : Point de repère lors du franchissement de la frontière avec le temps de vol estimé pour le rejoindre.
- **OPR** : Nom de l'exploitant de l'aéronef. Il est possible de renseigner également le numéro de téléphone qui sera utilisé en cas d'urgence.
- **RMK** : Remarques additionnelles.
- **TYP** : Type de l'aéronef si vous avez précisé ZZZZ en case 9 et en toutes lettres.